

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 JUIN 2026

Délibération n°2026.06.234

Nautilus - attribution des entrées gratuites : compte rendu 2025 et fixation du nombre pour l'année 2026

LE QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 mai 2026

Secrétaire de Séance: Guillaume CHUPIN

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **65**

Nombre de pouvoirs: **9**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Jean-Claude COURARI, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Catherine BRIE à Stéphane CHAPEAU, Frédéric CROS à Gérard DESAPHY, François ELIE à Pascal MONIER, Sandrine JOUINEAU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Charlène MESNARD-CALMELS à Jean-Philippe POUSSET, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Stéphanie MARCHAND, Maryline VINET à Michel GOMEZ, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

Excusé(s): Damien RONDEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260619-2026_06_234-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026
Publication : 19/06/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.06.234**

Rapporteur : Monsieur GOMEZ

NAUTILIS - ATTRIBUTION DES ENTREES GRATUITES : COMPTE RENDU 2025 ET FIXATION DU NOMBRE POUR L'ANNEE 2026

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : FÉDÉRER PAR LE SPORT

Enjeux : [10501 -1) SPORT POUR TOUS]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement

ODD 3: La pratique du sport et du loisir vecteur de santé et bien être

Depuis l'ouverture du centre aquatique patinoire NAUTILIS, GrandAngoulême vote chaque année une dotation globale d'entrées gratuites.

Une partie de ces entrées est consacrée à la dotation des communes membres, au prorata du nombre d'administrés, chaque commune étant ensuite libre d'en faire la distribution de son choix (associations, écoles, tombolas ou autres).

L'autre partie de ces entrées permet à l'équipe du centre de proposer des remboursements ou de mettre en place des actions de communication ou des partenariats dans le but d'assurer la promotion de l'établissement.

Par délibération n°34 du 27 mars 2025, le conseil communautaire a autorisé les représentants du centre aquatique patinoire NAUTILIS à attribuer des entrées gratuites afin de promouvoir le site pour 2025.

Au cours de l'année 2025, ce sont 2 515 entrées qui ont été effectivement délivrées sur les 2 880 accordées, représentant une somme totale de 15 342,40 €.

Pour l'année 2026, au regard des entrées gratuites consommées, il vous est proposé de réduire légèrement la dotation annuelle à 2 780 entrées au lieu des 2 880 de l'année 2025, représentant une somme totale de 16 958 €, pour un tarif moyen de 6,10 €.

Le détail de la dotation 2026 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260619-2026_06_234-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026
Publication : 19/06/2026

Objet	ANNEE 2025		ANNEE 2026	
	Nombre d'entrées	Coût réel	Nombre d'entrées	Coût estimatif (*)
Remboursements	115	780,60 €	300	1 830,00 €
Communication / dotations	320	1 873,80 €	400	2 440,00 €
Communes de l'agglomération*	2 080	12 688,00 €	2 080	12 688,00 €
TOTAL	2 515	15 342,40 €	2 780	16 958,00 €

* 1 NAUTILIS au prix unitaire de 6,10 € (2026)

La dotation 2026 aux communes s'élève à 2 080 entrées selon la répartition ci-dessous :

Commune	Population totale en 2021	Dotation
Angoulême	42 715	619
Asnières-sur-Nouère	1 306	18
Balzac	1 404	20
Bouëx	875	13
Brie	4 253	63
Champniers	5 263	77
Claix	1 079	15
La Couronne	8 003	113
Dignac	1 378	19
Dirac	1 541	22
Fléac	3 944	55
Garat	2 162	29
Gond-Pontouvre	6 047	88
L'Isle-d'Espagnac	5 776	81
Jauldes	825	11
Linars	2 144	31
Magnac-sur-Touvre	3 313	45
Marsac	804	12
Mornac	2 169	32
Mouthiers-sur-Boëme	2 429	36
Nersac	2 341	35
Plassac-Rouffiac	396	6
Puymoyen	2 521	35
Roulet-Saint-Estèphe	4 374	63

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260619-2026_06_234-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026
Publication : 19/06/2026

Ruelle-sur-Touvre	7 549	106
Saint-Michel	3 262	48
Saint-Saturnin	1 314	19
Saint-Yrieix-sur-Charente	7 766	106
Sers	920	13
Sireuil	1 207	17
Soyaux	10 310	137
Torsac	738	12
Touvre	1 165	18
Trois-Palis	957	14
Vindelle	1 086	15
Voeuil-et-Giget	1 596	22
Voulgézac	244	4
Vouzan	837	11
Total	146 013	2 080

*dotation proportionnelle au nombre d'habitants

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du bilan des entrées gratuites pour l'année 2025 ;

DE FIXER à 2 780 le nombre d'entrées gratuites au centre aquatique patinoire NAUTILIS susceptibles d'être attribuées en 2026 ;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à attribuer des entrées gratuites.

Pour : 74 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260619-2026_06_234-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026
 Publication : 19/06/2026